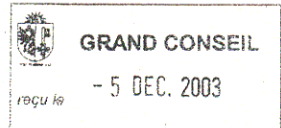


Nationalrat

Conseil national

Consiglio nazionale

Cussegl naziunal



GRAND CONSEIL	
Expédié le:	Session GC: 18-19 dec. 03
Président	Deputés (100)
Commissaires	Bureau <input checked="" type="checkbox"/>
Secrétariat	Chefs de groupe <input checked="" type="checkbox"/>
Commission:	
Copie à: Correspondance GC	

Monsieur Pascal Petroz
Président du Grand Conseil de la
République et canton de Genève
Hôtel de ville
Rue de l'hôtel de ville 2
1200 Genève

Berne, le 4 décembre 2003

Monsieur le Président du Grand Conseil et de la République et canton de Genève,

Par la présente, je vous annonce ma démission du Grand Conseil pour le jeudi 18 décembre 2003 à 19h00. Elu en 1973, j'aurai siégé 26 ans au Grand Conseil (interruption de 1989 à 1993). Depuis 1995, élu au Conseil National, je remplis simultanément le mandat cantonal et fédéral. Or, aujourd'hui, la complexité des problèmes et la lourdeur des tâches rend le cumul difficile. De plus, les agriculteurs m'ont confié la vice-présidence de l'Union Suisse des Paysans, et m'ont réélu à la présidence de la Fédération Suisse des producteurs de céréales. Avec la libéralisation des marchés agricoles et le désengagement de la Confédération, les séances des organisations agricoles ne cessent de se multiplier pour tenter de trouver avec leurs partenaires les bonnes solutions aux difficultés du monde paysan.

En janvier, je commencerai un nouveau mandat au Conseil de l'Europe à Strasbourg, où j'aurai l'honneur de représenter la Suisse. Il ne m'est donc plus possible de remplir mon mandat de député au Grand Conseil. Ce fut pour moi l'occasion de servir mon canton tout en découvrant des domaines pas forcément proche de ma profession, l'agriculture qui m'est si chère.

En effet, j'ai siégé à la commission judiciaire, du logement, de l'énergie, de l'environnement et de l'agriculture, de l'aménagement du canton, des pétitions, des affaires sociales et celle du règlement du Grand Conseil. J'ai également travaillé au sein de commissions ad hoc traitant notamment des améliorations foncières de l'administration des communes et même, dans la première commission d'enquête parlementaire, concernant l'évasion de Monsieur Gelli dont je fus le rapporteur.

Cette activité parlementaire, je l'ai accomplie avec enthousiasme dans un esprit d'ouverture et de recherche de solutions constructives pour Genève. Ce fut également une formidable école de formation. Pour un paysan qui vit pratiquement en autarcie sur son exploitation agricole, le mandat de député est une exceptionnelle opportunité d'apprendre tout en servant la République et le canton de Genève.



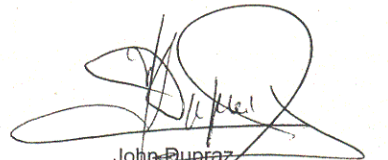
C'est certainement l'endroit où je me suis senti le plus libre et le plus à l'aise. Mais il faut savoir raison garder et laisser la place à un collègue qui aura plus de temps que moi pour remplir ce mandat. En abandonnant cette fonction, je n'ai pas la prétention de vous donner une leçon sur le fonctionnement et les activités du Grand Conseil. Il y aurait pourtant tant à dire ! Je voudrai à tous vous dire merci, merci de m'avoir supporté aussi longtemps. Je tiens également à remercier le parti radical pour la confiance et le soutien qu'il m'a toujours témoignés... Il aurait pu faire mieux en 2001 ! Mes remerciements vont également à ma famille et mes proches qui ont toujours su faire preuve de compréhension concernant mon engagement politique.

Le passé m'importe peu, je vis dans l'avenir. Au Conseil National, dans le groupe radical-libéral, je m'engagerai résolument pour une suisse libre, indépendante, compétitive mais humaine et ouverte sur le monde. A Strasbourg, au Conseil de l'Europe j'emploierai toute mon énergie afin de défendre les droits fondamentaux et les droits de l'homme. A l'heure, de la mondialisation et de la globalisation a-t-on une fois pensé à la place réservée aujourd'hui à l'être humain sur cette planète ?

Je suis convaincu que la mondialisation ne peut-être que le complément et le prolongement de la proximité. C'est pourquoi, il est indispensable d'œuvrer, par une action permanente, dans les institutions existantes, pour donner une dimension sociale et tenir compte des exigences de la nécessité de protéger l'environnement en corrigeant les excès de la globalisation qui ne privilégient que le profit immédiat.

Toute action, surtout l'action politique, a pour finalité l'homme et son bien-être. C'est dans cet esprit radical, pragmatique et progressiste, que je vous quitte et vais siéger à Strasbourg. Mais en politique seul le passé est sur, quant à l'avenir tout est possible. Alors peut-être que cet adieu de ce soir n'est qu'un ... au revoir !

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Grand Conseil, mes respectueuses et cordiales salutations.



John Dupraz
Député et Conseiller national